



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

DEUX NOTIONS DISTINCTES : LES ARMOIRIES *PLEINES* ET *PLAINES*

Lorsqu'accollés au mot « armoiries », les adjectifs homonymes « plein » et « plain » ont un sens très différent. Très anciennes, ces deux notions sont encore employées aujourd'hui par les héraldistes.

ARMOIRIES *PLEINES*

Le *Dictionnaire historique de la langue française* définit l'adjectif *plein*, *pleine*, datant de 1080, comme issu du latin *plenus* et signifiant complet, entier, abondant, auquel remontent également l'italien *pieno* et l'espagnol *lleno*. Le mot est passé en français comme adjectif, d'abord au figuré pour empli, occupé (par un sentiment), et au sens propre pour « dont l'espace intérieur est entièrement rempli », spécialement avec un nom de chose, en indiquant le contenu ou la taille avec une notion quantitative. À la même époque, *plein* se dit aussi de ce qui se présente dans toute son ampleur, sa puissance, avec une notion intensive : ce sens est réalisé dans la locution à *plein* suivie d'un nom, et à propos d'une phase de la Lune dans *pleine lune*. Il exprime quelquefois l'idée de « total, sans restriction » comme dans *pleins pouvoirs*¹.

En héraldique, les armes *pleines* d'une famille sont, depuis le XII^e siècle, celles qui sont intactes et complètes. On les oppose aux armes *brisées*, qui sont des armoiries différenciées par une modification, appelée *brisure*. En France et dans de nombreux pays d'Europe, les armoiries *pleines* se transmettent de père en fils aîné, suivant le droit de primogéniture, sans tenir compte de l'âge. Le possesseur des armes *pleines* est le chef d'armes et jouit de tous les droits relatifs au port et à la transmission des *pleines* armes. Historiquement, les femmes et les ecclésiastiques ont également le droit de porter les armes *pleines* de leur famille, mais ne peuvent les transmettre. Depuis 1988, les filles aînées, comme les fils aînés, héritent, au Canada, des armes pleines de leur père et mère et les transmettent à leurs descendants. Les autres descendants du chef d'armes portent des armoiries brisées qui montrent leur appartenance à la famille tout en identifiant leur lignage². Les brisures, comme l'explique Rémi Mathieu³, concilient donc en quelque sorte deux caractères *a priori*

opposés des armoiries : leur caractère d'abord personnel, puis familial.

Les armoiries écartelées constituées de quartiers d'armes paternelles et maternelles peuvent, au Canada, montrer des quartiers d'armes *pleines*, en autant que la combinaison de toutes les armoiries ne puisse désigner qu'une seule personne. L'écartelé est indivisible et constitue pour l'enfant un troisième écu. Par exemple, Marie-Éden Lafond a reçu de ses parents des armoiries brisées : celles de sa mère avec l'ajout d'un lambel, qui indique qu'elle est sa fille aînée, et celles de son père avec l'ajout d'une bordure componée, qui l'identifie comme une de ses filles, mais non l'aînée. Son écu écartelé, formé des armoiries *pleines* de ses parents, ne peut que la désigner car elle est l'enfant unique de sa mère et sa seule héritière héraldique.



Vol. IV, p. 1



Vol. V, p. 264



Les écus maternel et paternel de Marie-Éden Lafond portent des brisures. Son écu écartelé, au centre, est formé des armoiries pleines de ses parents Michaëlle Jean et Jean-Daniel Lafond, *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, vol. V, p. 440.



Armoiries de Thomas Jean-Baptiste de Cardaillac (1673), montrant, au quartier inférieur dextre (gauche), un écu écartelé de France moderne et d'Albret (de gueules plain)⁷.

ARMOIRIES PLAINES

L'adjectif *plain*, datant lui aussi du XII^e siècle, est issu du latin *planus*, signifiant plat, uni, plan (à deux dimensions). Dans l'usage ancien, *plain* exprimait ce qui présente une surface unie, lisse, spécialement en parlant d'un tissu. Par extension de l'idée d'uni, l'adjectif qualifiait ce qui était d'une seule couleur (pour une étoffe)⁴. Son utilisation en héraldique remonterait, selon le *Dictionnaire*¹, au dernier quart du XIII^e siècle.

Les armoiries *plaines* sont celles dont le champ est composé d'une seule couleur, sans aucune figure. Elles sont historiquement peu nombreuses et elles démontrent toute l'importance du rôle que joue la couleur dans le système armorial. En voici quelques exemples tirés du *Simple Heraldry*, de Iain Moncreiffe et Don Pottinger⁵ :



D'or plain : Meneses, d'Andalousie



D'argent plain : Zgraia, de Pologne



De gueules plain : Albret, Douai (ville) et les vicomtes de Narbonne, trois exemples de France



D'azur plain : Maienthal, de Suisse



De sable plain : Gournay, baron féodal de Yarmouth, comté de Norfolk, en Angleterre



De sinople plain : Pupellin, de France



De pourpre plain : Aubert, de France



D'hermine plain : le duc de Bretagne



De vair plain : Zu Pappenheim, Allemagne

ARMOIRIES MONOCHROMES DANS LA LITTÉRATURE

Les armoiries *plaines*, rarissimes tant au Moyen Âge qu'aujourd'hui, ont été fort appréciées des auteurs de romans arthuriens français des XII^e et XIII^e siècles. Ces derniers mettent régulièrement en scène des chevaliers dissimulés sous leur heaume et l'unique couleur de leurs armoiries *plaines*, qu'ils portent sur leur écu, leur surcot et la housse de leur cheval⁸. Un chevalier doté d'armoiries rouges est, le plus souvent, animé de mauvaises intentions, et ce peut être aussi un personnage venant de l'Autre-Monde; un chevalier noir, un héros de premier plan, bon ou mauvais, qui cherche à cacher son identité; un chevalier blanc, un personnage âgé, ami ou protecteur du héros, ou encore un apprenti chevalier; un chevalier vert, un jeune chevalier source de désordre; un chevalier bleu, comme dans le *Dit du bleu chevalier* de Jean Froissart (entre 1361 et 1367), un personnage courageux, loyal et fidèle. L'unique couleur des armoiries de ces chevaliers littéraires exceptionnels, fortement connotée, suffit à révéler leur personnalité.

La couleur des armoiries, dans les romans comme dans la réalité, hier comme aujourd'hui, codifie et exprime des valeurs qui varient selon les époques, les lieux et les cultures. Elle constitue sans l'ombre d'un doute un élément fondamental de l'héraldique.



Écu plain. Contre-sceau d'Amaury 1^{er} vicomte de Narbonne (1263)⁶.

¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 2006, p. 2787.

² À ce sujet, voir mes chroniques précédentes : *Les armoiries « de famille » : notions de base*, *L'Ancêtre*, vol. 31, n° 2, 2005, p. 147-148; *Les armoiries des femmes et la transmission d'armoiries par les femmes au Canada*, vol. 32, n° 273, 2006, p. 151-152.

³ Sur cette idée, voir l'excellent ouvrage de Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Dijon, éd. J.B. Janin, La roue de fortune, 1946, p. 99 et suivantes.

⁴ *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 2767.

⁵ Edinburgh, 1953, p. 50.

⁶ Cliché M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1979, p. 102.

⁷ Cliché C. BOUDREAU, *Tableaux généalogiques et héraldiques de la famille de Cardaillac (détail)*, Fonds Canadiana, Ottawa.

⁸ M. PASTOUREAU, *Bleu, histoire d'une couleur*, Seuil, 2000, p. 59 et suivantes.